

## Déclaration de succession de

Monsieur MAHIEU HENRI Eugène, en son vivant pensionné époux en unique noces de Madame BINAME Lucienne, (nom, prénoms, profession de la personne décédée et, le cas échéant, de son conjoint).

né à Cuesmes, , le 1er août 1920  
domicilié à Evere (1140 Bruxelles) allées de Provences,  
décédé à 36/12 , le 31 octobre 2005  
Woluwe-Saint-Lambert

Les soussignés:

Madame BINAME Lucienne Marie, infirmière accoucheuse à la retraite, née à La Louvière, le huit juillet mil neuf cent vingt-trois, demeurant et domiciliée à Evere, allées de Provence, 36/12.

### Veuve du défunt

Monsieur MAHIEU Pol Louis Philippe, né à Soignies, le sept janvier mil neuf cent cinquante-deux, divorcé en premières noces de Madame ADAMS Marie Claire, époux en secondes noces de Madame SIGNONG Maryse Josephe Emile Andrée, née à Dison, le quinze novembre mil neuf cent quarante-sept, demeurant et domicilié à Evere, avenue des Anciens Combattants, 81/42.

Marié à Evere le seize février deux mil deux sans avoir fait précéder ou suivre son union de conventions matrimoniales, statut inchangé à ce jour.

### Fils (et seul enfant biologique en vie) du défunt

Monsieur MAHIEU Jean-Christophe, né à Evere, le deux juin mil neuf cent soixante-six, employé, époux de Madame BLAKE Isabelle Armande Michèle, née à Saint-Josse-ten-Noode, le vingt-cinq janvier mil neuf cent septante-deux, demeurant et domicilié à Evere, rue Edouard Dekoster, 95.

Marié à Schaerbeek, le dix-huit juin mil neuf cent nonante-quatre, sous le régime de la séparation des biens pure et simple, aux termes de son contrat de mariage reçu par le Notaire Paul BELLEMONT, à Saint-Gilles-Bruxelles, le sept juin mil neuf cent nonante-quatre, lequel régime n'a pas été modifié à ce jour.

### Fils adoptif (et petit-fils biologique) du défunt et de son épouse

Etant ici fait observer que Monsieur MAHIEU Jean-Christophe :

- est lui-même le fils biologique de Monsieur MAHIEU Michel René Jean, né à Cuesmes le vingt-neuf juillet mil neuf cent quarante-six, décédé à Brugge le vingt et un août mil neuf cent soixante-sept (fils prédece<sup>de</sup> de Monsieur MAHIEU Henri et de son épouse, Madame DEROP Anne;

- a fait l'objet d'un acte de légitimation par adoption reçu par le Notaire Albert RICHIR, ayant résidé à Bruxelles, le douze juin mil neuf cent soixante-neuf, la dite légitimation par adoption

Ne pas écrire dans cette colonne.

N° .....

Date du dépôt :

Expiration du délai

a) de rectification :

b) de paiement :

Table des décès :

Vol. ...., fol. ....

Sommier n° 28/.....

Sommier n° 30<sup>4</sup>/.....

Annotations aux do  
du bureau :